

**Modalités de transport
à l'occasion de l'assemblée générale du 2 avril 2023**

Vous pouvez emprunter le bus :

8H15 : départ de la place du Barlet de Douai

8H35 : ramassage à l'aire de covoiturage de Noyelles-sous-Lens

A défaut, merci de remplir la fiche suivante et la remettre lors de l'assemblée générale :

Nom : _____

Prénom : _____

Immatriculation du véhicule utilisé : _____

Ville de Départ : _____

Ville d'arrivée : salle polyvalente de Robecq

Distance aller/retour parcourue : _____

Ce déplacement fera l'objet d'une indemnisation à hauteur de 0,32 €/km.

Merci de bien vouloir accompagner cette fiche d'un RIB pour règlement par virement.

Si vous souhaitez être remboursé par chèque, merci de bien vouloir indiquer vos coordonnées ci-dessous

Signature :